gement alignés sur des bancs, le long du mur. Le fond de la pièce était occupé par un bureau sur lequel écrivaient des messieurs et des dames. Dans un coin on apercevait les dos nus de deux petits garçons que des docteurs auscultaient.

Zizette passa la visite médicale après une petite fille qui venait d'être refusée. Il était trop tard pour la sauver. Tuberculeuse avancée, sa présence à la colonie aurait risqué de contaminer les autres enfants. Ce fut navrant. La mère ne pouvait retenir ses larmes, bien qu'on ne lui ait pas dit toute la vérité et que Mme Frank Puaux lui ait promis de s'occuper d'elle et de sa fille.

Pour Zizette, la question s'agita de savoir si on l'enverrait à la Maison Bleue à Cotainville ou dans la colonie du Gâtinais. Car l'œuvre possède au bord de la mer la Maison Bleue destinée aux petites filles et la Maison Rouge destinée aux petits garçons. Ces maisons reçoivent les enfants maingres et ceux qui ont un commencement de tuberculose. Ils sont admirablement soignés et toutes les précautions sont prises pour éviter une contamination quelconque. Mais la terrible maladie n'avait pas encore touché Zizette. Elle n'était qu'anémiée, et il fut décidé qu'elle irait à Nogent-sur-Vernisson.

Aussitôt un secrétaire se détacha et présenta une feuille que dut remplir la mère de Zizette. La feuille mentionnait le nom, l'âge et certains détails sur la vie de l'enfant. On demanda s'il fallait la conduire à la messe le dimanche, etc., etc. La visite médicale terminée, toutes les feuilles sont centralisées et expédiées au *directeur de la colonie*, à Nogent-sur-Vernisson. C'est d'après ces feuilles que le directeur répartira les enfants chez les paysans qu'il connaît personnellement depuis plus de vingt ans.

Zizette admise et dûment inscrite, sa protectrice paya pour elle une somme de 35 francs qui suffira à couvrir les frais de séjour, voyage compris. Tout était terminé.

Le lundi d'après, Zizette devait s'embarquer à midi à la gare de Lyon.

Le départ fut pittoresque au possible. Imaginez 200 enfants trottinant sur les quais, à la fois enfiévrés de la joie d'aller à la campagne et empêtrés de baluchons, de paniers, de poupées de toupies, etc. Heureusement, Mme Frank Puaux est là et veille sur eux, ainsi que la zélée directrice, Mlle Delassaux, et M. Moyat, le directeur des voyages. Par de savantes manœuvres, ils dirigent les enfants jusqu'aux wagons de troisième classe sur lesquels se lisent en grosses lettres : « Colonies de vacances ».

Je reconnais Zizette et j'obtiens pour elle la faveur de faire la route entre Mme Frank Puaux et moi, car je vais aussi à Nogent-sur-Vernisson. Un coup de sifflet, le train s'ébranle et nos petits voyageurs attaquent leurs provisions. A chaque arrêt, Mme Frank Puaux et M. Moyat vont visiter un wagon différent, pour voir si tout marche à souhait et si les surveillants surveillent bien.

A la gare de Vernisson attendent les paysannes, massées derrière le directeur de la colonie. Elles *sont avenantes et ont l'air de braves femmes*. On leur confie les enfants et tout le monde enfile la grande route pour se rendre au village.

Une heure plus tard, je vais avec Mme Frank Puaux visiter les installations. Les maisons sont si bien tenues qu'on se mirerait dans le poli des armoires de noyer.

— Et mes enfants de l'année dernière, qui étaient si gentils, ils ne reviendront pas cette année, madame?

Voilà ce que j'entends à peu près partout, car ces paysannes s'attachent aux petits diables de Paris.

Lorsque je quitte le pays, le soleil décline derrière les grands arbres, et dans l'air adouci les abeilles du Gâtinais bourdonnent autour des fleurs lassées de lumière. J'aperçois là-bas Zizette assise au bord du Vernisson. Elle écoute gravement le gazouillis de l'eau sur les cailloux blancs, et de temps à autre elle lève les yeux pour s'étonner d'un vol de pigeons qui, dans le profond du ciel, tourne en grands cercles concentriques. Adieu, Zizette, adieu, petite fleur de Paris. L'air pur et lumineux que tu respires te donnera les forces de vie. Tu es sauvée!

Au lecteur de juger maintenant ce que valent les « colonies de vacances ». Depuis vingt-trois ans qu'elle est fondée, l'œuvre a eu des imitateurs. Et ceci est à l'honneur de notre pays, car il ne saurait y avoir rien de charitable. Mais pour que ces œuvres nouvelles aient une raison d'être, il a fallu qu'elles se différencient de la nôtre. Et nous avons vu naître des colonies de vacances scolaires, des colonies entretenues par les villes de province, des colonies exclusivement catholiques, d'autres exclusivement israélites, etc.

Pour nous, nous ne croyons pas qu'à l'heure actuelle il soit bon de ne recevoir qu'une seule catégorie d'enfants. Aux « colonies de vacances » toutes les confessions sont admises, avec liberté de pratiquer ou de s'abstenir. Et nous nous efforçons de procurer de vraies vacances à nos protégés. Certes il est plus malaisé de surveiller le bonheur et la santé des enfants dispersés dans cinq villages que lorsqu'ils sont parqués dans un même immeuble. Mais en ce cas, c'est la discipline scolaire qui continue. Pauvres petits!

Que vous dirai-je encore? Une seule chose, c'est que nous avons grand besoin d'argent. Tous les petits n'ont pas des protecteurs qui payent pour eux; quelquefois les parents donnent dix francs, plus souvent rien du tout. Et en effet, ils n'ont rien.

J'ai voulu tout à l'heure vous montrer l'image gracieuse de Zizette, parce qu'il y a beaucoup d'autres Zizettes à Paris, et que toutes ne seront pas sauvées comme la nôtre. Elles se flétriront et mourront vers leur vingtième année. Que tous les amis de ce journal, que tous ceux qui ont connu la caresse d'un enfant, veuillent bien songer à ces mots terribles du docteur, auscultant la fillette tuberculeuse : « Il est trop tard! » Faites que l'œuvre puisse accueillir tous les petits qui ne sont pas encore condamnés et qui attendent le salut ou la mort!

FRANÇOIS PONSARD.

P.-S. — L'adresse de la présidente de l'œuvre, Mme Frank Puaux, est 11, avenue de l'Observatoire, et celle de la directrice, Mlle Délassaux, 2, cité Gaillard.

FAITS DIVERS

Bureau central météorologique

Lundi 17 juillet. — La dépression signalée hier sur le golfe de Gascogne s'est déplacée vers le nord-est en amenant de nombreux orages sur son passage.

Dans la région de Paris, l'orage a été très violent, vers 2 heures 30; il a été accompagné d'un fort coup de vent dont la vitesse a atteint 30 m. par seconde au sommet de la tour Eiffel et de chutes de grêle très intenses sur certains points.

Ce matin, les pressions supérieures à 765 m/m reparaissent sur la Bretagne et le vent se fixe au nord-ouest et au nord sur les côtes de la Manche et l'Océan.

La température a baissé dans nos régions, mais elle est encore supérieure à la normale dans l'est et le sud.

Le thermomètre marquait ce matin 25° à Perpignan, 22° à Lyon, 19° à Nancy, 16° à Paris, sur les stations élevées : 16° au Puy de Dôme, 8° au pic du Midi.

En France, des averses orageuses sont encore probables dans l'est et le sud.

A Paris, hier, la température moyenne, 20°8, a été supérieure de 2°5 à la normale (18°3).

A la tour Eiffel, maximum 22°2 le 16 juillet à 2 heures du soir; minimum 13° le 17 à 5 heures du matin.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Un orage assez violent a éclaté hier vers 2 h. 15 sur la région parisienne, occasionnant une baisse thermique d'environ 10° en 35 minutes; la pluie est tombée modérée de 2 h. 40 à 3 h. 50 et de 4 h. 35 à 5 heures, fournissant par endroits, dans le sud et l'ouest, de 7 à 18 mm. de hauteur d'eau.

Les maxima de la journée sont presque partout supérieurs à 30°.

La pression barométrique s'est relevée après l'orage. Elle est à midi de 764 mm. 2.

Dimanche 16 juillet — Lundi 17 juillet

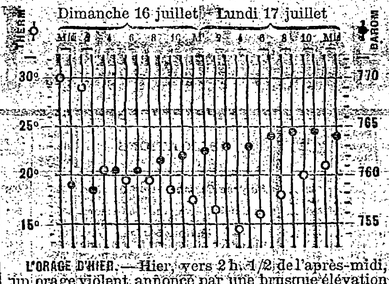

L'ORAGE D'HIER. — Hier, vers 2 h. 1/2 de l'après-midi, un orage violent annonça par une brusque élévation de la température, un ciel devenu subitement noir, et des tourbillons de poussière, s'est tout à coup abattu sur le bois de Boulogne et ses environs immédiats. On avait pu le voir venir heureusement sur toute la vallée de la Seine, ce qui permit aux promeneurs de trouver un abri avant qu'il éclatât, dans les restaurants du bois ou dans les gares du chemin de fer de Ceinture.

Ce furent d'abord, nous l'avons dit, des tourbillons de poussière, puis des trombes de vent qui déracinèrent ou brisèrent quelques arbres, déchiquetèrent les plantes. Ce furent ensuite des coups de tonnerre très rapprochés, puis une pluie torrentielle accompagnée de grêle.

Cependant, cet orage n'a causé sur la partie nord-ouest de Paris que des dégâts insignifiants, il en a été autrement dans la banlieue. C'est ainsi qu'entre Conflans et Corneilles-en-Parisis, point central de la région atteinte par l'orage, les dégâts sont considérables. On ne compte pas les arbres brisés par l'ouragan; le désastre y fut surtout produit par une trombe de grêlons énormes, qui pendant près de dix minutes se sont abattus sur les récoltes, mitraillant et hachant les blés et les vignes.

A Maisons-Laffitte, comme on verra dans notre chronique sportive, l'ouragan a fait rage, au moment même où les très nombreux voyageurs arrivaient à l'hippodrome. Deux trains ont eu toutes leurs vitres, sans exception, brisées, comme à coups de pierres; plusieurs voyageurs d'impériale ont même été blessés par des grêlons, gros comme des œufs. Ces grêlons hachaient les rameaux des arbres et jetaient sur le sol de nombreux petits oiseaux. Leur chute a duré vingt minutes.

En même temps, la rafale faisait rage. Elle abattait une vaste tente, qui avait été dressée sur le quai central pour l'arrivée du président de la République, et n'en laissait debout aucun montant ni piquet; de hautes plantes vertes qui décoraient cette tente ont été jetées sur les rails, et les pots ont été brisés. Les hauts et solides mâts qui portaient tout le long de la piste, en face des tribunes du pesage, des oriflammes tricolores, ont été à demi couchés par la violence du vent.

La pluie, qui est tombée avec violence pendant une demi-heure, a causé des dégâts d'une autre sorte. Elle a formé, entre la gare et les tribunes, de véritables rivières infranchissables aux piétons : on a vu alors ce curieux spectacle : des voyageuses, aux toilettes luxueuses lapées par l'eau, se faire porter, contre rétribution, sur le dos de camelots, pour parvenir jusqu'aux tribunes. On eût cru voir un débarquement sur une plage. Pendant ce temps, tout autour des tribunes, c'était, comme à Auteuil, le jour du roi d'Espagne, une débandade affolée.

Lorsque, dix minutes plus tard, à trois heures, le train spécial qui amenait le président de la République est arrivé à la gare de l'hippodrome, celle-ci présentait le plus pitoyable des spectacles, avec ses vitres cassées et sa toile abattue. On a pu encore montrer au président de durs grêlons, gros comme des œufs de pigeon. Mme Loubet, et les dames qui l'accompagnaient ont dû monter en voiture pour franchir la courte distance qui sépare la gare de la tribune principale.

Au plus fort de la tourmente, un soldat de service à l'hippodrome, devenu subitement furieux, s'est jeté sur son capitaine, et il fallut recourir à six hommes pour le maîtriser et l'enfermer provisoirement dans un box. Un sergent de ville, l'agent Faraud, a été assez grièvement atteint par la ruade d'un cheval affolé.

A Saint-Germain-en-Laye, l'orage n'a fait aucun dégât sérieux : à l'intérieur de la ville, le vent a arraché seulement quelques drapeaux et quelques écussons aux mâts plantés sur les places à l'occasion du 14 juillet. Dans la forêt, de grands arbres ont été endommagés et on a trouvé sur le sol quelques petits oiseaux morts.

A Asnières, voici ce que nous rapporte un témoin du cyclone :

Vers deux heures et demie, l'atmosphère était lourde et très chaude; le thermomètre marquait 33 degrés centigrades à l'ombre, et au nord, sur certains points. On a vu distinctement le cyclone s'approcher avec ses nuages blancs flottant, ou s'enflant à grande vitesse sous la calotte noire du ciel et avec ses tourbillons de poussière caractéristiques. Asnières semble être resté dans une zone distante de quinze cents à deux mille mètres environ de la partie dangereuse du cyclone : le grondement du tonnerre ne s'entendait qu'à grande distance. Les oscillations barométriques à droite et à gauche ont été très faibles : elles n'ont guère dépassé un demi-dixième. C'est sans doute ce à quoi il faut attribuer la violence relativement modérée des effets cycloniques. Il est tombé un peu de grêle et de la pluie. Vers trois heures et demie de l'après-midi, le thermomètre, observé le matin vers onze heures, et qui marquait alors, comme nous l'avons dit, 33 degrés, n'en marquait plus que 22, soit une chute de température de 11 degrés centigrades en moins de cinq heures.

De divers villages de la région de Pontoise, on signale que la foudre est tombée et que les récoltes ont été quasi détruites. En forêt de Montmorency, principalement vers Domont et Chauvry, les ravages causés par la grêle sont importants.

A Enghien, plusieurs grands arbres ont été déracinés par le vent et se sont abattus au-dessus du casino, en travers de l'avenue et devant l'asile d'Ormesson.

La circulation n'a pu, sur les routes encombrées par les branches et les troncs, être rétablie que dans la soirée.

Eaubonne fut plus particulièrement éprouvée. Chez un entrepreneur de maçonnerie, rue de la Poste, une porte cochère fut arrachée par la violence de l'ouragan et projetée contre le mur de la clôture, qu'elle enfonça, de la propriété d'un rentier, M. Otto, propriété éloignée d'une dizaine de mètres.

Dans le parc de l'Institution des Enfants-Arriérés, la toiture d'un préau de soixante mètres fut enlevée d'une seule pièce et transportée à quarante mètres de distance.

Une serre, appartenant à M. Despreux, de l'Isle-Adam, et contenant quatre personnes, a été renversée par un coup de vent entre Eaubonne et Saint-Gratien. M. Despreux fut le seul à souffrir de cette chute : quelques contusions, heureusement sans gravité.

Dans cette région où les récoltes sont perdues, on a ramassé des grêlons qui pesaient 250 grammes.

LES COCHERS DE FIACRE. — La chambre syndicale des cochers de fiacre avait, on le sait, invité les cochers de la Compagnie générale à laisser hier matin leurs voitures dans les dépôts et à assister, l'après-midi, à une réunion qu'elle organisait pour les motifs que nous avons exposés.

Les cochers n'ont pas hier suivi le conseil de la chambre syndicale. Environ deux cents d'entre eux seulement se sont rendus à la Bourse du travail, et encore, sur ce nombre, n'en comptait-on pas cinquante appartenant à la compagnie visée.

M. Mazaud, secrétaire du syndicat, a constaté cette abstention qu'il a qualifiée de regrettable. Il a répété que les cochers ne voulaient plus donner de gratifications aux palefreniers et trouvé légitime que la compagnie augmentât leurs salaires. Mais la question sur laquelle M. Mazaud n'est plus d'accord avec la compagnie est celle de la réduction du premier pourcentage. Ce pourcentage était, nous l'avons dit, de 25 0/0 jusqu'à 24 francs de recette. Il est, depuis hier, diminué de 5 0/0 jusqu'à 20 francs; mais augmenté de 15 0/0 pour la somme comprise entre 20 et 24 francs, puis élevé à 50 0/0 pour toutes les sommes supérieures à 24 francs. D'autre part, les cochers n'ont plus à payer de « frais de cour », frais qui, d'après les déclarations de M. Mazaud, se montaient à 1 fr. 50 par jour.

M. Mazaud trouve cette combinaison mauvaise, mais comme son auditoire n'était pas suffisamment nombreux, il n'a pas voulu lui faire prendre de décision et il s'est borné à annoncer la convocation d'une nouvelle réunion, qui a lieu *ce* après-midi.

CHUTE DE CHEVAL MORTELLE. — Avant-hier, un sous-officier rengagé du 31e dragons, à Epernay, nommé *Labbé, faisait une promenade à cheval en ville*, lorsque sa monture s'emballa; au bout de deux cents mètres, le cheval s'abattit et le malheureux sous-officier, projeté en avant, alla se fracasser le crâne sur un tonneau placé au seuil d'une épicerie.

La mort fut instantanée.

FILLETTE ASSASSINÉE. — Le parquet de Bourg vient de faire arrêter un jeune berger de douze ans qui fit se noyer dans une mare une fillette de cinq ans, nommée Anastasie Poncet.

La gendarmerie a arrêté également la mère de la fillette, la veuve Poncet, de Saint-Trivier-de-Courtes, qui aurait promis la somme de 5 francs au jeune berger pour la débarrasser de sa fille. Cette veuve Poncet menait une conduite scandaleuse.

INFORMATIONS DIVERSES

— Au début des grandes vacances, une caravane scolaire du Club Alpin, composée d'élèves de l'enseignement secondaire, se rendra dans les Alpes de Savoie, sous la direction de MM. les professeurs Richard et Rogery.

Le programme du voyage se trouve dans les lycées et collèges, ainsi qu'au siège du Club Alpin, 30, rue du Bac.

— La réouverture du splendide Hôtel du Palais, à Biarritz, dont l'ameublement est entièrement terminé, aura lieu le 1er août. MM. Gabriel Lévy et Pattard ont fait de l'ex-résidence impériale le plus somptueux et le plus confortable des hôtels du monde entier.

— *Amélioration de service entre Paris et Londres* via *Boulogne et Folkestone*. — La Compagnie du « South Eastern and Chatham Railway » annonce qu'à partir de demain mardi une importante amélioration sera apportée dans le service entre Paris et Londres, *via* Boulogne et Folkestone.

Le nouveau bateau à turbines *The Onward*, comportant tout le confort possible, sera mis en marche entre Boulogne et Folkestone *et vice versa*, en correspondance avec les trains quittant Paris (Nord) à 8 h. 25 du matin et Londres (Charing-Cross) à 2 h. 20 du soir (service de l'après-midi) respectivement.

— *Guide Joanne.* — Nous voici dans la grande saison des voyages et des villégiatures. Les uns vont respirer les brises marines, d'autres iront humer l'air pur et vivifiant des hauteurs. Tant de plages nous sollicitent, tant de stations d'altitude nous réclament, qu'il n'est pas aisé de se reconnaître et de choisir parmi ce flot de quémandeurs qui tous prétendent nous offrir l'universelle panacée.

Il faut donc en appeler à un conseiller pur et impartial, bien renseigné, et il n'en est pas de meilleur que l'un des guides qui composent la collection Joanne, publiée par la librairie Hachette et sans cesse tenue à jour avec le plus scrupuleux souci de l'exactitude et de la vérité.

Descriptions de monuments et de sites pittoresques, prix de pensions et d'hôtels, moyens de communication, profils de route, on trouve dans ces guides et monographies une inépuisable mine de renseignements précieux. Les guides Joanne joignent l'utile à l'agréable; ce sont les mentors du voyageur et des mentors sans prétention. Qui s'en est une fois servi en voyage ne peut plus s'en passer.

BULLETIN FONCIER

On signale à nos lecteurs que le dimanche 23 juillet courant, aura lieu en l'étude de Me Malherbe, notaire à Sarcelles (Seine-et-Oise), une intéressante adjudication. Il s'agit du château de Montsoult, dépendant de la liquidation de la congrégation enseignante des Franciscaines de Sainte-Elisabeth.

Cette superbe propriété, d'une contenance d'environ 8 hectares, est située sur le versant sud de la colline de Montsoult-Maffliers, à une demi-heure de Paris, à l'entrée de l'admirable forêt de l'Isle-Adam, et à proximité de la forêt de Montmorency.

Elle consiste en bâtiments importants dont la plus grande partie est de construction récente, terrasse, parc planté de grands arbres, potagers, prairies, ruisseau, sources, etc.

Le château de Montsoult, dont l'habitation est des plus agréables, conviendrait à une famille nombreuse.

Il peut également, à raison de sa situation exceptionnelle et de l'importance des constructions, convenir à un établissement exigeant des locaux vastes et bien aérés, asile, maison d'éducation, de retraite, etc.

Il pourrait enfin être aménagé, sans grands frais, en sanatorium, maison de santé ou de convalescence.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. Boucard, vice-président de la Compagnie du canal de Suez, décédé rue Meyerbeer, n° 7.

Ses obsèques auront lieu le mardi 18 du courant à neuf heures trois quarts très précises, en l'église de la Madeleine.

On se réunira à la maison mortuaire.

Les obsèques de M. Marx Cahen, 40, rue d'Hauteville, décédé hier à Garches, auront lieu demain mardi à trois heures, au cimetière Montparnasse.

Réunion à la porte principale.

De la part des familles Jules Hirtz, Mayer Cahen et Mantoux. Ni fleurs ni couronnes.

TRIBUNAUX

Les suites de l'affaire des fiches. — On mande de Rouen :

La cour de Rouen, présidée par M. Chanoine-Davranches, a rendu son arrêt dans le procès en diffamation et injures intenté par M. Denis Guillot, avocat au Havre, à M. Guyot de Villeneuve et au *Havre-Eclair* qui avait publié, en les accompagnant de commentaires, les fiches de délation attribuées à M. Denis Guillot.

La cour, faisant droit à l'appel relevé au nom du *Havre-Eclair*, a déclaré M. Denis Guillot mal fondé à vouloir faire condamner le *Havre-Eclair* pour diffamation. Pour établir la diffamation, il faut en effet que soit relevée l'allégation d'un fait pouvant porter atteinte à l'honneur et à la considération de la personne visée. C'est ce qui la différencie de l'injure, caractérisée par des expressions outrageantes ou des invectives ne se rapportant à l'imputation d'aucun fait déterminé.

La cour constate que le tribunal correctionnel du Havre a méconnu ces principes en n'indiquant pas, dans son jugement quel était le fait commenté par le *Havre-Eclair* qui avait pu porter atteinte à l'honneur de M. Denis Guillot.

Le début de la polémique a résidé dans le fait que M. Barbier, rédacteur en chef du *Havre-Eclair*, dans un article du 27 novembre 1904, intitulé « la Délation au Havre », déclara que M. Denis Guillot avait transmis au Grand Orient des fiches et des renseignements destinés au ministère de la guerre. Or, ce fait n'est pas une invention du *Havre-Eclair*. Si en effet M. Denis Guillot a mis être l'auteur des fiches publiées, il a, par contre, reconnu en avoir envoyé, et sa protestation vise seulement le libelle, inexact selon lui, des fiches révélées au public. Dans sa lettre du 30 novembre 1904, n'a-t-il pas hautement revendiqué le droit de fournir les renseignements demandés par le Grand Orient de France, déclaré qu'il estimait de son devoir d'en user ainsi et argué de la « correction usuelle et de la légitimité » de l'acte que lui reprochait le *Havre-Eclair*?

Dans ces conditions, la cour a conclu que « sans avoir besoin de rechercher si, au regard de l'opinion publique, l'acte dont s'agit pouvait être considéré comme portant atteinte à l'honneur et à la considération », il suffisait de constater qu'aux yeux de M. Denis Guillot, l'acte n'avait rien de flétrissant, pour débouter celui-ci d'une action en diffamation qui était en contradiction avec sa propre appréciation sur le fait révélé au public.

La cour a, par contre, dans une certaine mesure, admis le délit d'injures relevé contre le *Havre-Eclair*. Elle a donc réduit de 200 francs et 500 francs à deux amendes de 25 francs les condamnations prononcées contre MM. Barbier et Muller et diminué de moitié les dommages-intérêts alloués par le tribunal à M. Denis Guillot. Le *Havre-Eclair* devra insérer l'arrêt rendu par la cour à la première page du journal. M. Denis Guillot pourra faire paraître la même décision par extrait dans un seul journal du Havre.

La cour a, par le même arrêt, statué sur l'appel de M. Denis Guillot contre M. Guyot de Villeneuve. Sur ce point, le jugement qui avait débouté M. Denis Guillot de son action est confirmé. La cour ajoute que M. Guyot de Villeneuve n'a pas pu être complice d'un délit de diffamation qui n'a jamais existé.

LIBRAIRIE

LA REVUE DE PARIS

Dans la *Revue de Paris*, un très important article anonyme : *Origines exactes de la guerre russo-japonaise*, par XXX. Un autre : *la Marine allemande*, par ***. Avec cela, le délicieux roman de René Boylesve, le *Bel avenir*; *Une visite au fort de Ham (1851)*, par A.-F. Vivien; de *Monastère du Rilo*, par Jules Mancini; l'âpre et curieux roman de Jean Ériez, *Ceux de Villaré*; *En Norvège*, par Jane Michaux; la correspondance amoureuse d'A.-R. de Mopinet et de Mme de ***, — *Sous Louis le Bien-Aimé*, — les *Etapes de la nation belge*, par M. Wilmotte.

Prix de la livraison : 2 fr. 50

Prix de l'abonnement. . . . . 48 fr.

M. A. Linot publie chez Dentu une brochure sur la **Codification des lois du capital.**

Il expose les raisons qui commanderaient cette codification et fait suivre son exposé d'un projet de loi contenant les grandes lignes de cette codification.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Depuis que le corps médical tout entier a consacré l'efficacité du Ferment pur de Raisins du professeur Jacquemin, de nombreuses et grossières contrefaçons ont surgi de toutes parts. *Dans l'intérêt même des malades*, il est indispensable de demander le véritable Ferment pur de Raisins du professeur Jacquemin, de Malzéville, près Nancy, et de refuser tout flacon dont l'étiquette ne porterait pas en travers la signature : G. Jacquemin.

Jean Vincent **BULLY** *Vinaigre de Toilette* *Dentifrice Sédatif*

SPORT

Courses de Maisons-Laffitte

LE PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

De mémoire de sportsman, on ne vit jamais aussi violent orage que celui qui s'abattit hier sur l'hippodrome de Maisons-Laffitte, venant jeter le désarroi à tel point qu'on a pu se demander un instant si les courses auraient lieu. Au moment où commençait l'affichage des concurrents de la première épreuve, une trombe d'eau est tombée, inondant le champ de courses, creusant des lacs à travers l'enceinte du pesage, transformée en marécage par parties, et aux abords de la gare et de la piste; en même temps, des grêlons gros comme des œufs hachaient les arbres, brisaient les vitrages de la salle des balances et des baraques du mutuel et blessaient un grand nombre de personnes dont plusieurs ont dû être transportées à l'ambulance; en quelques minutes les parterres de fleurs étaient flétris, les vertes pelouses étaient semées de ces grêlons pareils à d'énormes marguerites, les mâts pavoisés étaient inclinés par la force de la tempête et quelques-uns renversés; les tribunes et les abris étaient insuffisants pour protéger les nombreux spectateurs contre les assauts de l'ouragan qui avait pris les proportions d'un véritable cyclone.

Enfin, au bout d'une demi-heure, qui parut longue, la tempête s'apaisait, et à travers les branches d'arbres dont le sol était jonché, les flaques d'eau et les grêlons, les chevaux se rendaient sur la piste et le signal, était donné pour le prix de Grignon (3,000 fr., 1,400 m.), auquel prenaient part seize concurrents et qui se terminait par la victoire de la favorite Roseen Dhu, au comte de La Tour du Pin (G. Stern), battant assez facilement Pensa 2e et Forest Bird 3e. — Pari mutuel à 10 fr. : 45 fr. 50; à 5 fr. : 27 fr. 50.

Un accident marquait la course suivante, le prix Quo-Vadis (6,000 fr., 2,400 m.) : le favori Sobranié, à M. J. Bingham, glissait et se cassait le paturon au moment où il arrivait à la hauteur du parc aux voitures; on a dû l'abattre.

Gutrune, au comte de Fels (G. Bartholomew), gagnait d'une tête, battant Georges Elie 2e et Violette loin derrière; pari mutuel : 77 fr. 50 et 37 fr. 50.

Le prix de Rambouillet (5,000 fr., 2,600 m.), était remporté par Iermak, à M. F. Charron (G. Stern), battant de trois longueurs Va et Viens 2e, Lagus 3e; pari mutuel : 30 fr. et 13 fr. 50.

C'est à ce moment qu'est arrivé, comme nous l'avons raconté hier, le président de la *République*, qui a été reçu par le président de la Société sportive d'encouragement, M. Robert Papin, et par les commissaires, MM. de Rollepot, marquis de Nieuil et baron Foache, et conduit à la tribune d'honneur très joliment décorée et pavoisée, et où prenaient place également Mme Loubet, M. Ruau, ministre de l'agriculture, M. le général Dessirier, gouverneur militaire de Paris, MM. le général Dubois, Combarieu, Cavard, Caron, Hornez, directeur des haras, et plusieurs autres invités appartenant au monde officiel.

Le signal était donné pour le prix du Président de la République (un objet d'art et 100,000 francs, 2,500 mètres), après un défilé auquel avaient pris part les différents concurrents, sauf Rataplan conduit directement au poteau. Gouvernant manquait le départ, comme on pouvait le craindre, étant presqué retourné à l'instant précis où se levaient les rubans de la starting-gate, et perdait de ce fait une dizaine de longueurs. Roi de Rome et Caius filaient à toute vitesse devant Presto II; Finasseur et Macdonald II venaient ensuite, précédant Vieux Paris, Rataplan et Gouvernant. Dans le tournant de la Seine, le poulain de M. Michel Ephrussi, Finasseur, était vivement poussé par Nash Turner et dépassait les leaders, le cheval de M. Caillault, Macdonald II (J. Reiff), entrait avec lui dans la ligne droite, et une lutte magnifique s'engageait entre les deux chevaux, très détachés des autres, et durait jusqu'au poteau, se terminant par la victoire, en somme très nette, de Finasseur, battant d'une encolure Macdonald II; le cheval du comte de Moltke-Huitfeldt, Rataplan (O'Connor), venait enlever, à une longueur et demie, la troisième place à Gouvernant qui finissait très fort.

Finasseur donnait au pari mutuel : 47 fr. et 28 fr.; il était à 4/1 à la cote, la même cote que Macdonald II, le ring ayant accordé ses préférences au cheval de M. Edmond Blanc, Gouvernant.

La durée de la course avait été de 2' 41", ce qui représente une assez belle vitesse dans un terrain détrempé comme celui d'hier; on se rappelle que Finasseur avait effectué les 2,400 mètres du Derby français en 2' 28" et les 3,000 mètres du Grand-Prix de Paris en 3' 24".

Cette victoire nouvelle, remportée cette fois sur des concurrents appartenant aux générations de 3, 4 et 5 ans, à 12 livres des chevaux de 4 ans, rehausse encore le prestige du fils de Winkfield's Pride et de Finaude, qui compte aujourd'hui à son actif un gain total de 614,470 francs. Décidément M. Michel Ephrussi a été heureux le jour où il a payé 8,000 francs Finasseur, yearling, à la vente de M. Edmond Blanc à Saint-James.

M. Michel Ephrussi a été félicité de ce nouveau et très glorieux succès par le président de la République, et on a beaucoup complimenté aussi, à la rentrée du vainqueur aux balances, son habile entraîneur M. d'Okhuysen, qui a su maintenir pendant un temps aussi long son crack en parfaite condition, et le jockey Nash Turner, qui a montré une fois de plus ses qualités d'énergie et de décision.

Les deux dernières courses de la réunion ont été gagnées : le prix Gardefeu (handicap, 10,000 fr., 2,000 m.) par Sylvaire, à M. Ed. Beer (J. Reiff), battant Toast 2e, M. Charvet 3e, et huit autres chevaux; pari mutuel : 92 fr. 50 et 38 fr.; et le prix de Maintenon (5,000 fr., 1,400 m.) par Chanaan, à M. Edmond Blanc (G. Stern), battant Guillemotte 2e, Ecots 3e, et quatre autres; pari mutuel : 38 fr. 50 et 17 fr. 50. — L. G.

Le Grand Prix de Berlin (62,500 fr. 2,200 m.), qui se courait hier, a été remporté par Slaby, à M. Weinberg (Aylin), battant d'une longueur Fistino, de la même écurie, 2e, Ganges, au haras de Graditz, 3e, et Delaware.

AUTOMOBILISME

Hier a eu lieu la course d'automobiles de Suze au Mont-Cenis. On mande de Turin que dans les tribunes élevées à la Grand-Croix, on remarquait la reine Marguerite, le duc de Gênes et toute la haute société piémontaise.

Voici les résultats de la course : 1er, Nazzari; 2e, Cagno; 3e, Hemery.

Le coureur Lancia, qui avait remporté dans ces dernières années les prix à cette course, n'a pas réussi cette fois par suite d'une avarie survenue à son moteur.

L'Automobile-Club de Berlin organise un grand concours international de poids lourds, où sont conviés tous les types de voitures destinées au transport des voyageurs en commun et aussi des marchandises. Le concours durera six jours, du 9 au 14 octobre, et les concurrents seront soumis à un parcours quotidien de 70 à 100 kilomètres dans et hors Berlin.

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 17 juillet. — Bestiaux. — Vente calme sur le gros bétail et les veaux, bonne sur les moutons et les porcs.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêmes viande nette	poids vif
Bœufs.	3.355	3.177	» 78	» 63	» 51	» 48 à » 81	» 33 à » 47
Vaches	1.118	1.046	» 77	» 61	» 49	» 47 » 80	» 30 » 46
Taureaux.	246	241	» 63	» 51	» 39	» 38 » 66	» 22 » 40
Veaux.	1.737	1.582	» 94	» 82	» 70	» 65 » 96	» 50 » 60
Moutons	13.631	13.631	1 10	1 »	» 90	» 85 » 1 15	» 43 » 59
Porcs.	3.793	3.793	» 82	» 79	» 76	» 74 » 84	» 51 » 58

Peaux de mouton selon laine. . . . 1 75 à 4 50

92 vaches laitières vendues de 440 à 680 francs

Arrivages étrangers : 2,800 moutons africains

Renvois figurant dans les arrivages : 50 bœufs, 200 moutons.

Réserves vivantes aux abatteurs le 17 juillet : 640 gros bétail, 323 veaux, 1,145 moutons.

Entrées directes depuis le dernier marché : 337 gros bétail, 1,544 veaux, 6,382 moutons, 647 porcs.

Roubaix, 16 juillet.

Laines. — Les affaires au terme ont été moins actives que la quinzaine précédente. Il ne s'est traité que 625,000 kilos contre 995,000. Les cours ont fléchi et la quinzaine clôt avec une baisse de 7 1/2 à 12 cent. 1/2 sur les cours du début.

A Anvers également, les transactions ont été moindres : 990,000 kilos contre 1,390,000 la quinzaine précédente. La aussi les cours ont faibli, et la quinzaine clôt avec une baisse de 5 et 7 cent. 1/2 sur les cours d'ouverture.

MES DÉLICES NOUVEAU PARFUM BOURGEANT, 10, Pass. Jouffroy

MOUSTIQUES

Nous savons que les moustiques, en suçant notre sang, peuvent nous inoculer le microbe de l'*impaludisme*. Il est donc urgent de nous défendre contre ce danger. La découverte des Prodermos a fixé le choix de l'agent préservateur, le Prodermos n° 2. Quelques gouttes de cette lotion, appliquées sur les piqûres, neutralisent le germe pestilentiel et font disparaître douleur, boursouflure et démangeaison.

Dr IXEDEUX.

Les deux Prodermos sont en vente chez Sorcheyre, pharmacien, 118, avenue de Villiers, Paris (Tél. 543-81), et dans toutes les bonnes pharmacies.

Prix de la boîte : 10 francs, franco à domicile.

DE SPEYR & Cie BALE (Suisse).

Société anonyme au capital de 25 millions dont 7.500.000 versés.

Gérance de fortunes. Garde et service de titres. Placements de fonds en valeurs Suisses et étrangères. Dépôts à vue et à terme.

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

---

FEUILLETON DU Temps

DU 18 JUILLET 1905

LA MUSIQUE

Au Nouveau-Théâtre : concert dirigé par M. Nikisch. — Les progrès de M. Nikisch. — L'habitude de quitter le spectacle avant la fin. — La symphonie de M. Scriabine. — Le chapitre des chapeaux au Conservatoire.

M. Weingartner n'est pas le seul des grands kapellmeisters allemands qui ont cette année dirigé des concerts à Paris; M. Nikisch, appelé lui aussi par